

FONDATION DES MONASTERES

Siège social : 83/85, rue Dutot
75015 PARIS

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

Conseil d'administration du 23 Avril 2013

1 COMPTE DE RESULTAT

1.1 Produits nets de l'exercice

Pour l'année 2012, l'ensemble des dons et legs perçus par la Fondation s'est élevé à 17 191 K€ contre 18 710 K€ en 2011, soit une baisse de 1 519 K€ (8 %).

Compte tenu des versements effectués, ou restant à effectuer, le produit net conservé par la Fondation a atteint 4 240 K€ contre 2 630 K€ en 2011.

La totalité des secours, (y compris secours spéciaux et sociaux) attribuée en 2012 s'est élevée à 2 943 K€ contre 2 776 K€ en 2011.

Compte tenu de ces éléments et des engagements à réaliser, les produits nets de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 297 K€ contre (283 K€) en 2011.

La principale raison de cette nette amélioration des produits nets provient du montant des legs et assurance-vie sans affectation perçus en 2012 soit 1 790 K€ contre seulement 119 K€ en 2011.

1.2 Résultat financier

Le résultat financier ressort en excédent de 794 K€ contre 111 K€ en 2011.

Ce résultat englobe notamment :

- un montant de plus-values nettes sur cession de titres de placement pour 128 K€
- une reprise pour dépréciation nette des titres de placement pour 350 K€

1.3 Revue et Annuaire pratique des lieux monastiques

Les ventes de la revue se sont élevées en 2012 à 21 K€ contre 30 K€ en 2011.

Le résultat de la revue fait apparaître un déficit de 30 K€, contre un déficit de 18 K€ en 2011.

Les ventes de l'annuaire ont été de 1 K€

1.4 Charges d'exploitation

Les charges de structure s'élèvent à 815 K€ contre 843 K€ en 2011.

Les principales variations enregistrées dans les charges de structure sont les suivantes :

	2012	2011	Variation
Ü Autres achats et charges externes (hors frais liés à la revue)	441	448	(7)
Ü Impôts et taxes	20	18	2
Ü Salaires et charges sociales	323	328	(5)
Ü Dotation aux amortissements	31	49	(18)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	815	843	(28)

Par ailleurs, la provision pour risques et charges constituée pour un montant de 358 K€ au 31 décembre 2011, dans le cadre du litige sur un legs au profit de la Fondation des Monastères et dont la validité avait été attaquée devant les tribunaux par le frère du défunt, a été intégralement reprise au 31 décembre 2012 suite au protocole transactionnel signé le 13 mars 2013 entre la Fondation des Monastères et le frère du défunt.

Ce protocole transactionnel supprime tout risque financier à venir pour la Fondation et par la même justifie la reprise comptable de la provision existante au 31 décembre 2011.

On se reportera au paragraphe 3 « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels pour le détail de cette opération.

1.5 Résultat net

Compte tenu d'un transfert de charges de 6 K€ et d'autres produits de 1 K€ et d'un résultat exceptionnel déficitaire de 79 K€, le résultat net de l'exercice 2012 ressort en excédent de 1 533 K€, contre un déficit de 1 382 K€ en 2011.

2 BILAN

2.1 *Actif immobilisé*

2.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 1 908 K€

La Fondation a réalisé peu d'investissements (29 K€) en 2012

2.1.2. Immobilisations financières 3 025 K€

Des prêts ont été accordés aux Communautés pour 1 030 K€ De même, ces dernières ont remboursé 803 K€ à la Fondation.

2.2. *Actif circulant*

2.2.1. Autres créances 485 K€

Les « autres créances » sont notamment constituées :
Ø des sommes à recevoir sur les successions pour 450 K€

2.2.2. Valeurs mobilières de placement 28 779 K€

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au bilan à leur valeur d'acquisition, soit 29 125 K€, sous déduction d'une provision pour dépréciation de 346 K€

2.2.3. Trésorerie 9 936 K€

La trésorerie nette disponible s'élève à 9 936 K€ au 31 décembre 2012, contre 7 180 K€ au 31 décembre 2011.

2.3. *Fonds associatifs* 13 517 K€

Les fonds propres s'élèvent à 13 517 K€ contre 11 984 K€ en 2011, l'écart constituant le résultat de l'exercice 2012.

2.4. *Fonds dédiés* 24 413 K€

Ils sont classés en trois catégories distinctes :

- Les fonds dédiés qui sont conservés temporairement par la Fondation à la demande des communautés bénéficiaires.

Ils sont, en règle générale, relatifs à des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif du bilan :

23 965 K€ (Dettes à plus d'un an).

- Les fonds dédiés relatifs aux versements effectués en fin d'année par les donateurs et qui ont été reversés aux bénéficiaires début 2011 :
113 K€(Dettes à moins d'un an).
- Les legs à reverser relatifs aux dons et legs nés antérieurement à 2004 et dont le montant correspond à la valeur estimée au moment de l'autorisation administrative :
336 K€(Dette à moins d'un an)

2.5. Dettes

2.5.1. Autres dettes **5 982K€**

Ce poste englobe :

- Ø Dettes diverses pour 471 K€, dont secours à hauteur de 380 K€
- Ø Legs en cours de réalisation pour 5 511 K€

2.5.2. Produits constatés d'avance **89 K€**

Il s'agit de la quote part estimée revenant à la Fondation, des legs autorisés par décision préfectorale en 2003, ou précédemment, mais qui n'étaient pas intégralement réalisés au 31 décembre 2012.

La part intégrale de la Fondation sur ces legs sera reconnue dans les produits de l'exercice au cours duquel le legs sera définitivement réalisé.

3 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Fondation va poursuivre sa politique de secours aux communautés sur un rythme annuel de 3 000 K€

Le budget 2013 des frais de fonctionnement ressort en augmentation de 4,8 % par rapport au réalisé 2012. Cette hausse est liée essentiellement à la progression des dépenses de personnel.

Les ressources à venir de la Fondation ne sont pas mesurables car dépendantes de facteurs inconnus.

4 EVENEMENTS POST CLOTURE

A l'exception du protocole transactionnel signé le 13 mars 2013 dans le cadre d'un leg (cf charges d'exploitation), aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 BENEVOLAT

Les bénévoles ont consacré 468 heures à la Fondation des Monastères au cours de l'exercice 2012.

La valorisation des heures de bénévolat figure dans le compte d'emploi des ressources.